ACADÉMIE DE PARIS
Liberté
Égalité
Fraternité

DEMANDE DE SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
Décret n°85-1138 du 24 octobre 1985 modifié, relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation

Pièces à joindre à la demande

- la photocopie intégrale du livret de famille, (ou toute autre pièce justifiant la charge de l'enfant)
- l'attestation de paiement de la caisse d'allocations familiales (CAF) (à partir du 2ème enfant) mentionnant tous les enfants à charge du foyer
- l'annexe 2 : attestation sur l'honneur du conjoint
- l'annexe 3 : enfants de plus de 16 ans

Suivant votre situation familiale : Divorce, séparation, autre :
- l'ordonnance de non conciliation ou le jugement de divorce
- l'annexe 2 : attestation sur l'honneur pour les ex-conjoints
- l'annexe 4 : ex-conjoint fonctionnaire – choix de l'attributaire
- l'annexe 5 : ex-conjoint non fonctionnaire – demande de cession

Des pièces complémentaires peuvent être nécessaires et vous être demandées afin de finaliser l'étude de votre dossier :
- Avis d'imposition ……
- Historique CAF : **en cas de demande rétroactive, tous les justificatifs doivent partir de la date de demande, ou de la date de début du contrat initial (pour les non titulaires),**

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Demandeur :

Civilité : ❑ Madame ❑ Monsieur

Nom : ……..…….…… Prénom : ……

Adresse de la famille **:**

……

……

❑ Célibataire ❑ Marié(e) ❑ Vie maritale ou PACS ❑ Séparé(e) ❑ Divorcé(e) ❑ Veuf(ve)

N° Sécurité sociale : …… Grade : ……..……...

Etablissement d'affectation : ……

Renseignements concernant le (la) conjoint(e)

❑ Travail exercé dans la fonction publique (y compris éducation nationale) ou dans un organisme financé à plus de 50 % par des fonds publics

Nom de l'employeur : ……..

Grade : ……

Adresse de l'employeur : ……...

……..

Percevez-vous le supplément familial de traitement ? (SFT) ❑ OUI ❑ NON

→ Si OUI, joindre le dernier bulletin de salaire où le montant du SFT apparaît.

→ **Si NON, joindre l'attestation dûment renseignée par l'employeur, annexe 2 - 3ième CAS**

❑ Travail exercé dans le secteur privé

Nom de l'employeur : ……

Adresse de l'employeur : ……..……...

……..

→ **Joindre l'attestation dûment renseignée par l'employeur, annexe 2 - 2ième CAS**

❑ Travail exercé dans le secteur libéral ou sans activité professionnelle

→ **Joindre l'attestation sur l'honneur, annexe 2 - 1er CAS**

<u>Enfants âgés de moins de 20 ans</u> :

Tous enfants du demandeur à charge ou non ainsi que les autres enfants présents au foyer

Nom – Prénom des enfants	**Date de naissance**	**Lien** (fils, fille, neveu, nièce, enfant du conjoint…)	**Situation** (élève, apprenti, étudiant…)	L'enfant est à votre **charge permanente et effective** (Oui/Non)	L'enfant est en garde alternée (Oui/Non)	Préciser le **nom de l'autre parent** si ce dernier n'est pas le conjoint actuel

→ **Joindre l'annexe 3, pour les enfants âgés de plus de 16 ans**

Détermination de l'attributaire

<u>A ne compléter que dans le cas d'un couple d'agents de la fonction publique</u>
(ou exerçant dans un organisme financé à plus de 50 % par des fonds publics).
<u>L'option choisie ne peut être modifiée qu'à l'issue d'un délai d'un an.</u>

Le couple d'un commun accord désigne comme attributaire du SFT à compter du ……

❑ l'agent ❑ le (la) conjoint(e)

Date et Signature du demandeur	Date et Signature du (de la) conjoint(e)
Nom et prénom ……	Nom et prénom : ……

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), *(nom, prénom)* ……..
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et que les documents joints sont exacts et sincères.

Je demande à percevoir le SFT à partir de :……..
Je m'engage à signaler tous les changements modifiant la présente déclaration.

Fait à : ……., le…… Signature du demandeur

Fausses déclarations : Toute fausse déclaration est susceptible d'entrainer l'application de l'une des sanctions disciplinaires prévues à l'article 66 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, conformément à l'article 29 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, voire de sanctions pénales (articles 441-1 et suivants du code pénal)
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière des agents publics. Sont destinataires des données les services gestionnaires du Rectorat de Paris et les services payeurs de la DDFIP.